

Compte rendu Comité Directeur

| | |
|------------------|-------------------|
| Sujet | Réunion |
| réunion tenue le | 26/09/2022 |
| CR diffusé le | 25/10/2022 |
| Référence | 2022-04 |

Liste des participants

| Nom, prénom | Fonction | Présent | Excusé | Absent | Validation |
|--------------------|--------------------|---------|--------|--------|------------|
| GERARDIN Elisabeth | Présidente | X | | | |
| DRUJON Jean | Intervenant | X | | | |
| KORCHIA Annie | Secrétaire | | X | | |
| GRANVEAUX Hugues | Membre | X | | | |
| HENRY Christophe | Trésorier | X | | | |
| PARPILLON Max | Membre | X | | | |
| PELLEN Jean-Claude | Secrétaire adjoint | X | | | |
| LLORENS Philippe | Membre | | X | | |
| CAZALS Jacqueline | Membre | X | | | |
| GAUTHERON Jérôme | Membre | | X | | |
| BOURG Christine | Membre | | X | | |

ORDRE DU JOUR

- I. Informations diverses
- II. Mise en place politique sportive
 - Stages
 - PPR et comité Régional
 - Spécial Jeune
 - Championnat par équipe de club 15/01/2023
- III. Indemnités
- IV. News
- V. Date AG
- VI. Divers

Elisabeth ouvre la réunion à 19 h30. Matthieu Charlois assiste à la réunion en tant qu'invité ETD et délégué PPR, Bruno Caldora n'a pas pu se libérer.

I) Informations diverses :

- Comptabilité : Le résultat est bon 10036€ de boni ! Jean a facturé 23770€ soit presque son salaire 24647€. Les prestations club sont en progression 5500€, cela est lié à la reprise de l'activité.
- L'intervention pour le plan de communication pour les olympiades de 20224 a été annulée au dernier moment par le CD13.
- Gémenos ne peut plus accueillir les stages du vendredi soir et sera remplacé par La Ciotat. Cependant le nombre de participants sera limité à 12 par session.
- Il faut que les clubs vérifient le versement de l'ANS car tout a été validé cet été.

II) Mise en place politique sportive

- Stages du vendredi à La Ciotat et Saint-Martin de Crau
Les dates sont fixées aux :
 - 14/10
 - 18/11
 - 9/12
 - 13/01/2023
 - 10/02/2023
- Stages Réglages
 - Réglage arcs classiques à Marignane le 16/10
 - Réglage arcs à poulies à Aix en Provence le 16/10
- Projet Performance Départemental (Istre) et Performance Régional (Marseille)
Les stages PPD couvrent une demi-journée, ceux de Marseille s'étalent sur la journée.
 - 23/10
 - 13/11
 - 11/12
 - 29/01/2023
- Les stages de préparation aux championnats de France
 - 19/02/2023
 - 12/03/2023 sur le terrain extérieur de Marseille
- Les stages Elite
 - Il est décidé de ne pas organiser de stage Elite cette année.

- **Spécial Jeune**
 - Chateaufrenard 19/11
 - Marignane 26/11
 - Saint-Martin de Crau 17 :12
 - Mallemort 14/01/2023
 - Marseille 21/01/2023
- **Stage Graine d'Arbitre**
 - Un stage sera organisé par C Bourg soit sur Chateaufrenard 19/11 soit sur Marignane 26/11 (matinée du spécial jeune).
- **Stage parcours**
 - En attente de planification par Jean.
- **Championnats départementaux**
 - Le championnat par équipe de club sera organisé le 15/01/2023 sur Gémenos.
 - CD salle aura lieu à Saint-Martin de Crau les 4 et 5 février 2023.
 - Tournoi Poussins le 11/03 à Marseille à 13h30.

- **ARC 13**

Les premières dates ont été fixées, les lieux sont à déterminer :

- Nature / ? - 25/03/2023
- Run Archery / Pelissanne - 8/04/2023
- 3D / ?
- Campagne / ?
- TAE / ?

La montant de l'inscription sera de 5€ par manche, les clubs doivent prévoir gouter et récompense pour tous.

III) Indemnités

- **Clubs accueillant des stages :**
 - 50 € la ½ journée et la soirée
 - 100 € la journée
- **Clubs supports de CD :**
 - L'indemnité pour un championnat TAE National est de 100€ et pour un international de 200 €. Le forfait couvre toute la couverture du CD qu'il soit organisé sur une journée ou deux journées (exemple jeunes le samedi et adultes le dimanche : 200€ ou jeunes + adultes le dimanche : 200€)
- **Clubs organisant l'Arc 13 :**
 - L'indemnité est fixée à 200€.
- **ETD :**
 - 80 € pour les 2H du vendredi + frais de déplacement,
 - 140 € la ½ journée,
 - 250 € la journée.
- **Cibles 3D**
 - Le principe de prêter les Cibles 3D aux clubs ayant participé aux réparations est reconduit.

IV) News :

- Au vu des victoires du département de cet été, on va y consacrer une News.
 - Elisabeth va fournir la liste.

V) Date de l'AG

- La date de l'AG est fixée au samedi 3/12/2022 au matin à Aix ou Saint-Martin.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au lundi 7 novembre 2022 à 19h30 à Marignane.

La réunion est clôturée à 21 h 50.

Le Secrétaire adjoint

Jean-Claude PELLE

La Présidente

Elisabeth GERARDIN